



Conseil exécutif 2023-2024
L'Association générale étudiante de droit de l'Université de Sherbrooke
Réunion #5 - Automne 2023
Mercredi le 20 septembre 2023
Université de Sherbrooke - Local A8-234

Code de couleurs pour ordre d'importance/urgence:

- : Urgent (réponse nécessaire pour cette semaine)**
- : Moyennement urgent (Il faut en parler au moins au courant de la semaine)**
- : Important, mais pas urgent (Ça peut attendre, mais il faut en parler)**
- : Ne nécessite pas notre attention tout de suite.**

Présent.es:

Erika Gagnon
Dounya El Jabiri
Cassy Dunaj
Mathieu Saadé
Frédérique Savard
Clémence Lamer
Michaël Godin
James-William Caron
Kevin Contant-Holowatyj

Observateur.rices:

1. **Ouverture de la séance**
Hugo Dieujuste déclare l'ouverture de la séance à 16h19.

2. **Désignation du praesidium**

Cassy Dunaj propose Hugo Dieujuste à la présidence, et Mathieu Saade et Cassy Dunaj au secrétariat.

Dounya El Jabiri appuie.

AU.

3. **Adoption de l'ordre du jour**

Cassy Dunaj propose l'adoption de l'ordre du jour tel que présenté.

Frédérique Savard appuie.

AU.

4. **Adoption des procès-verbaux**

Dounya El Jabiri propose l'adoption du procès-verbal de la rencontre du 13 septembre 2023.

Michaël Godin appuie.

AU.

5. **Tour de table**

6. **Suivi des dossiers en cours**

6.1. **Arrivée de Clémence; suivi et transition des comités**

Cassy Dunaj : Je voulais juste dire que j'ai déjà ajouté Clémence dans le comité que je surveillais pendant l'été, je vais lui faire un compte rendu. Je demande également aux autres personnes de faire un suivi, qui avait les comités de Clémence.

Dounya El Jabiri : Je voulais rajouter un point sur le suivi du comité intérimaire. Ça ne me dérange pas de le rajouter à Clémence, mais je sais que 4 comités peuvent être beaucoup, donc je peux le garder.

Frédérique Savard: En parlant des comités, je voudrais prendre le comité vêtements de la fac et Kevin prendrait criminel et pénal.

6.2. **Finalisation des permanences**

Cassy Dunaj : J'ai mis le point pour voir comment on split le vendredi avec nos deux nouveaux membres, pour pouvoir mettre à jour le site internet au niveau des permanences.

Hugo Dieujuste: Il faudrait voir avec Kevin et Clémence, Clémence tu m'as envoyé tes disponibilités. Es-tu libre pour faire ta permanence le vendredi?

Clémence Lamer : Oui, le vendredi avant-midi.

Hugo Dieujuste : Toi Kevin pourrais-tu le vendredi PM ?

Kevin Contant-Holowatyj : À l'heure actuelle non, mais je peux m'arranger avec mon employeur pour changer mon horaire.

6.3. RG de la FEDO

Frédérique: On est en train de faire quelques modifications mineures comme s'assurer que tout est écrit inclusivement. Le seul aspect important qui change c'est la cotisation. On a modifié le montant de la cotisation de 4\$ par membre à 2\$ par membre donc pour l'AGED ça représente 3 432\$ au lieu de 5 364,00 \$. Et on a ajouté que le paiement doit être revu chaque année en fonction de l'argent qui reste dans le compte et des projets prévus pour l'année et le calcul doit être approuvé par le CA.

Dounya El Jabiri : Peut-être discuter aussi du montant qui va être envoyé pour le Colloque pour l'université organisatrice. Est-ce que toi par exemple tu sais le montant que tu vas recevoir ?

Frédérique Savard: Cette année, tous les montants sont prêts pour le Colloque. Pour les prochaines années, ce sera réparti selon les différents projets au niveau de la FEDQ. Nous aurons également un compte de banque indépendant de celui de la FEDQ.

6.4. Comité d'éthique de la FEUS / promo

Contrat: https://docs.google.com/document/d/1aJ8DRZ6ad7bIuanIe4GV6r-whiorKyKf/edit?usp=drive_link&ouid=112927598604986408676&rtpof=true&sd=true

Liste de bénévoles

prévus: https://docs.google.com/document/d/1RXc7uJbdRnocOy_jAveMQ2CYJcbf7IaKp1ke_mnvhrUO/edit?usp=drive_link

Frédérique: Le comité d'éthique de la FEUS n'est pas directement contre nous à cause des canettes (fiou). C'est pour les manquements au contrat. Toutes les assos se devaient d'avoir minimum 10 personnes avant le 5@11 pour aider au montage et 10 personnes après pour le démontage. Certaines assos n'ont pas aidé partout et d'autres les bénévoles sont arrivés vraiment en retard. Pour nous, la seule raison que c'est le CE (moi) qui s'est engagé c'est parce qu'Émilien ne s'est pas présenté à la première rencontre. On n'avait pas 10 personnes dès le début, il y avait juste moi, James, Hugo et Mathieu, les gens de promo sont arrivés en retard. Et à la fin on était pas 10 mais au moins on avait plus de monde que d'autres assos et tout le monde se rappelle qu'on a aidé au démontage alors c'est moins pire, mais même le coordo de Promo est parti avant que ce soit fini. Personnellement, je trouve que les sanctions, s'il y en a, devraient s'appliquer à Promo et non au CE. Par contre dans le contrat ça dit:

4. Pénalités :

4.1 En cas de faute de la part du membre, la Fédération verra à la création d'un comité spécial afin de se pencher sur la décision à prendre selon la faute.

4.1.1 La Fédération gardera l'entièreté de la valeur des jetons remis par l'association membre jusqu'au comité spécial.

Mais on a déjà reçu l'argent alors je ne sais pas trop ce qui va se passer.

Et pour les canettes ils vont me donner les infos pour le virement quand ils peuvent.

Mathieu Saade : Je suis d'accord avec le point de Fred, ce serait dommage que ça retombe sur le CE et plus précisément sur Frédérique. Elle a rendu une faveur. Les personnes qui ont failli à leurs obligations devraient au moins être là lors de la rencontre.

Frédérique Savard : C'est un point que je voulais amener la semaine passée, ça fait plusieurs fois que ça se passe avec le comité PROMO. Au tailgate des membres du CE faisaient la caisse pendant que des membres du comité se prenaient en photo. Je pense qu'il faudrait intervenir.

James William Caron: Je pense que ce qui s'est passé cet été c'était difficile d'avoir un comité présent car plusieurs personnes étaient en stage, retournées chez eux... Il y avait peu de personnes dans la ville. Les gens doivent remplir leurs obligations, c'est dommage ce que ça a donné ça au 5@11. Je pense sinon qu'en ce moment le comité s'en sort très bien, sauf l'after de la semaine dernière qui a flop. Ils ont vendu beaucoup de choses, sont très proactifs dans les événements, ils font de l'argent. Je suis d'accord que ce serait bien que le coordo des comités soient à jour sur l'événement de cet été.

7. Dossiers internes

8. Dossiers externes

8.1. Cosignature de la lettre d'opinion de la loi C-21

lettre d'opinion :

https://drive.google.com/file/d/1N9C1qrI1220tT9H4NrS2b6SVI15Wodq/view?usp=drive_link

Frédérique: J'ai reçu le courriel suivant, rien dans le cahier de position ne parle des armes à feu, mais je ne pense pas qu'on devrait prendre de décision sans la communauté, surtout si c'est un oui notre réponse.

“Chères associations,

Je vous contacte aujourd'hui afin de solliciter votre aide dans le mouvement PAS ICI qui a pour objectif un meilleur contrôle des armes à feu en cosignant la lettre d'opinion de la loi C-21.

Le mouvement a débuté en 2019 afin d'allier les étudiants et étudiantes du Canada autour d'un même objectif : l'interdiction des armes d'assaut. Suite au féminicide de Polytechnique le 6 décembre 1989, une pétition a été levée par le mouvement PolySeSouvient afin de demander au gouvernement une interdiction des armes d'assaut. C'est 560 000 signatures qui ont été récoltées. Le gouvernement avait alors mis en place un projet de loi pour le contrôle des armes à feu. Le gouvernement a cependant reculé quant à la mise en place de ce contrôle. En 2019, le mouvement PAS ICI venait donc se placer aux côtés du mouvement PolySeSouvient pour réunir la communauté étudiante. Cela fait maintenant 33 ans que la population demande au gouvernement d'agir.

Aujourd'hui, le gouvernement est en train de faire passer une nouvelle loi : la loi C-21. Celle-ci réglemente certains aspects sur le contrôle des armes, sans toutefois interdire les armes d'assaut, alors que ce fut l'une des premières promesses faites par l'ensemble des partis politiques suite la tragédie.

L'objectif est maintenant de faire pression sur le gouvernement afin qu'une fois pour toutes, l'interdiction des armes d'assaut soit instaurée. Dans cette optique, nous vous invitons à cosigner la lettre d'opinion sur la loi C-21 présentée en pièce jointe.

Merci de bien vouloir confirmer votre appui en répondant à ce courriel avec le nom de la personne référente de l'association et le nombre de personnes étudiantes que vous représentez. Vous pouvez également rejoindre le mouvement en le mentionnant dans le courriel.

Nous invitons par la suite la communauté étudiante à appuyer la lettre que vous pourrez partager sur vos réseaux sociaux.”

Hugo accorde 5 minutes de lecture

Michaël Godin : Moi je suis mal à l'aise qu'on prenne des positions politiques. Les décisions que le CE prend reflète la pensée de la communauté étudiante et dans ce genre de politique, je ne pense pas que tous les élèves aient la même façon de penser. J'avoue que le contrôle des armes c'est pas la même chose, mais certaines choses dans le cahier de position me mettent mal à l'aise. Je ne pense pas qu'on devrait avoir à prendre de telles décisions. Certains partis politiques sont blâmés dans la lettre, je suis mal à l'aise de prendre une décision au nom de tout le monde, je ne sais pas si ça reflète vraiment les points de vue de toute l'association.

Frédérique Savard : Le cahier de position est voté en assemblée générale donc ce n'est pas juste le CE qui l'a décidé. Le cahier de position est voté en AG, c'est un vote majoritaire, mais j'aimerais y apporter des modifications d'ici la fin de mon mandat.

Kevin Contant Holowytj : Moi je ne serai pas du même avis, sans commenter les propos de la lettre, une association étudiante sert aussi à renforcer une politique et mettre de la pression pour modifier par exemple la loi sur la rémunération sur les stages. Je pense que c'est quand même pertinent et qu'il faut considérer et faudrait peut-être mettre de la pression sur les différentes instances et ne pas s'abstenir. Même si on ne peut pas toujours accommoder tout le monde, je crois qu'il y a certaines positions qu'on pourrait prendre et qu'on devrait prendre.

Michaël Godin : Je comprend le point qui est amené et je comprend que certaines choses on devrait prendre position mais là ce genre d'enjeux je ne pense pas qu'il faut prendre position. Je pense qu'on devrait se positionner politiquement que lorsque les sujets émanent de notre communauté étudiante. Je pense que quand c'est justement l'exemple de la rémunération sur les stages on devrait prendre position mais pas quand ça ne touche pas directement les étudiants. Je ne pense pas que c'est nécessaire qu'on prenne position sur ça.

Dounya El Jabiri : Dans le courriel ça dit aussi que 560 000 signatures ont été récoltées et je ne pense pas nécessaire que l'association complète soit en faveur du mouvement. Je pense que s'il y a des étudiants qui sont intéressés à la signer, on pourrait ne pas impliquer l'association au complet et leur transmettre.

Kevin Contant Holowatyj: je pense que de partager la lettre pourrait être une meilleure option, je suis d'accord que dans ce cas ci ça provient de quelqu'un de l'externe, mais c'est suivi par plusieurs associations. Je ne pense pas que c'est nécessaire ici, avec des positions politiques je ne pense pas qu'il faut s'abstenir de prendre position.

Michaël Godin propose qu'on reste neutre sur le sujet, que les étudiants intéressés signent la proposition par eux-même et que la pétition soit partagée sur le groupe Facebook.

Kevin Contant Holowatyj appuie.

Frédérique Savard : On est membres de la FEUS qui a déjà signé et on est membres, donc c'est comme si on était déjà dans cela.

liste des assos:
<https://static1.squarespace.com/static/5bcca8a8f4755a60903cca29/t/5cba302ee4966bee4434d952/1555705903010/Liste+des+associations+membres+de+PAS+ICI++%281%29.pdf>
site: <https://pasici-nothere.org/>

pour supporter individuellement: <https://pasici-nothere.org/simpliquer-appuyer-le-mouvement>
pour supporter comme asso:
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdns7JAC5oHl18y_prsWdsVLKa9DYzWP64B4r8f0kVapWckrg/viewform

Cassy Dunaj : Moi pendant l'été, Rose m'avait demandé de proposer un projet de loi pour l'appuyer, on l'avait partagé sur la page de l'université de Sherbrooke. Pour la publicité, ça peut se faire comme ça, on avait pas passé ce point en CE à ce moment.

James William Caron : J'entend vos réticences à approuver tout ça, je comprends vraiment qu'on va dans les différentes façons de penser et c'est légitime. Je ne vois pas ça comme un positionnement politique personnel aux gens, je pense que collectivement c'est pour la sécurité des gens, mais des choses comme pour la sécurité des gens, on peut le voir dans un aspect plus globale, pour moi c'est des choses de facto et on devrait avoir la possibilité d'approuver un tel mouvement.

Kevin Contant Holowatyj : Est-ce que la feus est associée à l'UEQ?

Frédérique Savard : Si on est membre, c'est à travers la FEUS, mais ça n'apparaît pas actuellement sur le site web de l'UEQ, mais on m'avais dit que oui alors je vais vérifier.

Michael Godin demande la question préliminaire

Frédérique Savard demande le vote

Abstentions : 3

Pour : 6

Contre: 1

La proposition est adoptée à la majorité.

9. Dossiers financiers

9.1. Demande de financement Salzbourg

[Demande subvention Salzbourg - 2nd take](#)

Dounya El Jabiri : Suite aux discussions de jeudi dernier, il a été voté à la majorité que les personnes ayant présenté la demande de subvention de Salzbourg, compte tenu de toutes leurs démarches pour obtenir des subventions externes. Je l'ai joints en lien, vous pouvez aller la

consulter. Aujourd'hui nous devons uniquement nous positionner à savoir si on demande au CA d'adopter la demande ou non. Étant donné que la demande dépasse 500\$, ça doit être décidé par le CA et non le CE.

Cassy Dunaj et Michaël Godin déclarent leur conflit d'intérêt

Hugo accorde un 3 minutes de lecture

Dounya El Jabiri : la demande de subvention est très détaillée et démontre la preuve de plusieurs subventions externes. Je supporte d'amener la demande de subvention en CA.

James-William Caron : Je supporte aussi que cette demande soit envoyée en CA pour plus de discussions.

Frédérique Savard propose de recommander au Conseil d'Administration d'accepter la demande de subvention

Érika Gagnon appuie.

Kevin Contant Holowatyj : Moi personnellement je trouve que s'il y a déjà une case budgétaire, ça relève pas du CA, c'est plus des affaires quotidiennes que le CE a juridiction dessus. Le CA budgétaire dure déjà beaucoup de temps, on pourrait l'autoriser en CE, quitte à ce que le CE forme un plus petit comité pour pouvoir prendre cette décision.

Frédérique Savard : Si c'est en haut de 500\$ on ne peut pas l'accepter, on peut seulement la recommander ou ne pas le faire.

Kevin Contant Holowatyj : Mais si c'est déjà une case budgétaire de prévue pourquoi ça passe quand même en CA ?

Dounya El Jabiri: Je suis d'accord avec ton point de vue, le fait est que le CE n'a pas le pouvoir de juger sur comment l'argent devrait être utilisé si c'est au-dessus de 500\$. Ce n'est pas dans ses pouvoirs et ses responsabilités. L'argent dans la case budgétaire demandée en cours d'année est votée par le CA, sous-entendu que toutes les demandes qui dépassent 500\$ doivent tout de même passer en CE puis en CA.

James William Caron: Je voulais juste rajouter que cette demande-là je pense qu'on est trop proches des personnes qui en bénéficieraient pour pouvoir se prononcer dessus. Je pense que c'est plus sage que ce soit le CA qui vote sur cette demande.

AU.

9.2. Suivi Commandites - Comités, Trésorerie et Responsables affaires professionnelles

Dounya El Jabiri : Nous sommes en tant que personnes exécutantes dans tous les comités, il faudrait mentionner aux comités que toutes les commandites qu'ils sollicitent et obtiennent doivent passer par la trésorerie et le responsable aux affaires professionnels. L'an passé, nous avons manqué plusieurs entrées de fond car le suivi n'avait pas été fait. dans les confirmations

des cabinets ou entités externes sur un montrant qu'ils accordent, il faudrait mettre moi ou Mathieu en CC pour qu'on fasse un bon travail et s'assurer qu'on obtient tout l'Argent qui nous revient. J'ai tenté de faire le suivi avec les comités de l'an dernier, il manque encore de l'argent. Malheureusement ce sera une perte pour cette année. Je voudrais que les choses changent cette année. les commandites confirmées, nous aimerions qu'il y ait un suivi avec moi et Mathieu pour régler les problèmes.

Hugo invite les gens à passer le message:)

10. Dossiers académiques

11. Dossiers des activités étudiantes

12. Dossiers communication

12.1. AG du 26: pizza? YES PLEASE!

Cassy Dunaj : On en a parlé un peu hier. Pour l'AG du 26 vu qu'elle sera plus longue, je voulais qu'on commande la pizza comme c'est la tradition. Par contre j'ai un cours à 7h donc on va peut-être devoir la commander.

Dounya El Jabiri propose d'être la responsable à la pizza et aux boissons chaudes pour l'AG du 26 septembre.

Mathieu Saade appuie

AU.

13. Dossiers professionnels

13.1. Partenariat Redbull

Mathieu Saadé : J'ai eu une rencontre avec la représentante de Guru de l'UdeS. Pour vous tenir au courant, on a finalement une offre de partenariat avec eux en plus de Redbull finalement. Je vais me renseigner de mon côté pour en parler de façon plus approfondie bientôt.

14. Dossiers sur l'environnement et la condition étudiante

14.1. Scandale en AG le 19

Michaël Godin : J'ai été scandalisé par les votes secrets répétés. C'est un beau concept, je comprends pourquoi certains le demandent. Mais hier, on a atteint un niveau où le bon gros sens était parti depuis longtemps. Ce n'est pas normal de passer des papiers 8x. On endure ça!! Endurer c'est le bon mot. c'est inutile, je ne comprends pas pourquoi on ne pouvait rien faire. Il faut des discussions sérieuses! Ce n'est pas seulement une perte de temps pour tout le monde, mais d'un point de vue environnemental était dégueulasse!!

“si t'assumes pas, vote pas!”

Je pense que ça pourrait être une bonne idée d'enlever le vote secret, d'avoir un vote électronique ou une autre façon rapide comme se pencher la tête et fermer les yeux.

Mathieu Saadé : Côté environnement je suis d'accord, en 2023 je comprend pas qu'on ne peut pas trouver d'autres moyens. C'est une mauvaise chose pour l'environnement, aussi une perte de temps de cette façon. Oui on s'est engagé à s'impliquer, mais c'était perdre du temps pour en perdre. Je ne suis pas d'accord d'enlever pour autant le vote secret, mais plutôt de trouver une alternative électronique.

Frédérique Savard : Pour moi enlever le vote secret ce n'est PAS une option. Par contre en ligne c'est difficile d'avoir un contrôle, par exemple quelqu'un qui partage le forms ou qu'on ne peut s'assurer de l'identité des personnes qui votent.

James William Caron : Je sais que Kevin a déjà l'intention de travailler sur ça, étant donné que c'est une situation que nous avons tous pas apprécié. Je suis totalement de l'avis aussi de ne pas enlever le vote secret parce que dans certains contextes, c'est plus sensible et il y a un intérêt à ce qu'il y ait un vote secret.

Dounya El Jabiri propose que Kevin se penche sur la question de trouver une méthode de vote secret plus efficace et environnementale.

Michaël Godin appuie.

James William Caron : Je pense que ça serait possible d'utiliser la même plateforme que celle pour les premières pour les votes de responsable première. Elle permettrait de faire ça anonymement et écologiquement.

Cassy Dunaj : On ne peut pas utiliser cette plateforme, elle est complexe. Ça prend de la préparation.

Kevin Contant Holowatyj : Je sais que ce que j'ai utilisé c'était un logiciel simply voting, on pouvait l'utiliser en AG pour des référendums et des élections, on pourrait faire une demande pour avoir les numéros des étudiants. ça fonctionnait très bien, on pouvait préparer en avance des possibles situations pour être prêts. de toute manière, des votes papiers ça a évidemment passé son temps. les votes à plusieurs tours c'était trop long. Je vais me pencher sur la question, je ne pense pas que Kahoot soit une bonne option.

Michael Godin demande la question préliminaire

Mathieu Saadé appuie

AU

14.2. Modification RG pour augmenter compétence 45 ii et v et vi

Michaël Godin : Moi je pense qu'avec la haute l'inflation qu'on vit depuis un moment. Je pense que le CA ne se réunit pas assez souvent. Je pense que ça améliorerait l'efficacité de l'AGED, j'ai pensé à augmenter la limite de juridiction du CE quant aux décisions financières de subvention à 750\$.

Dounya El Jabiri : Oui l'inflation a considérablement augmenté le coût de la vie ces dernières années, les cotisations étudiantes n'ont malheureusement pas augmenté; on joue avec le même budget depuis plusieurs années. Je devrai regarder avec Hugo pour augmenter la cotisation étudiante afin qu'il s'ajuste avec le taux d'inflation pour supporter davantage les

activités et les demandes des comités, car c'est difficile de jouer sur un budget aussi serré en ce moment.

James William Caron : Moi je pense que pour un modèle de surveillance, de bonne gestion, c'est ça qu'il faut pour qu'on passe au CA pour l'aspect financier. Je comprends que ça prend plus de temps pour recevoir les paiements. Je suis donc d'avis de ne pas augmenter le montant.

Frédérique Savard: Je suis d'accord, les demandes de subvention reçues en ce moment vont déjà à 500\$. si ça continue de cette façon, il faudra aller en CA trop souvent, qui se réunit seulement 2x par session, pour des demandes plus day-to-day. on pourrait augmenter peut-être à 600\$.

Mathieu Saade : Je supporte, c'est une connaissance générale que l'on augmente, mais je trouve que c'est ridicule qu'on ait pas juridiction pour une demande de subvention à 500\$ quand nous avons droit à 499,99\$. ça paralyse les étudiants pour l'argent qu'ils attendent. je comprends que ça peut être vu comme de la partialité, mais ici tous les membres en prenant un mandat ont pris un engagement à l'impartialité; je ne pense pas que ça devrait être un point qui est un enjeu.

Dounya El Jabiri : Ce n'est pas que je suis contre ce qui a été mentionné par mes collègues, mais si on augmente le seuil du montant que le CE peut se pencher pour une demande de subvention. Il faut savoir que les nouvelles demandes vont accoter le nouveau seuil. Présentement, 500\$ peut être une grande somme pour qu'une personne seule la demande, si on augmente le seuil, à exemple 750\$, une personne pourra demander cette somme très facilement.

Kevin Contant Holowatyj : Je crois que 500\$ n'est pas assez élevé, généralement dans d'autres associations le seuil est plus élevé. ça paralyse en effet. ça doit tout de même passer par le CA, ça va soulever des débats. Nous sommes des instances officielles. je suis en faveur d'augmenter, même plus, car je crois qu'il y a plusieurs arguments en cette faveur à prendre en compte. avec l'inflation, notamment.

Michaël Godin propose que le CE mandate la Commission des Règlements Généraux pour augmenter le seuil de compétence du CE à l'article 45 (ii, v et vi).

Frédérique Savard appuie

Frédérique Savard même si les gens augmentent leur demande, nous avons du jugement donc nous serons en position de refuser, ou bien de réduire le montant demandé. La FEUS avait 1200\$ au CE avec augmentation de 2% annuellement pour pallier à l'inflation. C'est écrit comme ceci: " b) effectuer les dépenses courantes nécessaires à l'accomplissement de leurs missions, tant que ces dépenses respectent les budgets alloués par le conseil d'administration, les limites de l'article 191 et la limite allouée de 1200 \$ avant 45 taxes, en date du 1er mai 2021, augmentée au début de chaque année financière à un taux de 2 %;"

Mathieu Saade: Le CA a aussi un pouvoir de contrôle sur le CE, donc s'ils ne sont pas d'accord avec une décision du CE, par rapport à un refus d'une demande par exemple, ils peuvent se prononcer.

Ce n'est pas comme si on prenait leur tâche ou qu'on augmentait le pouvoir du CE. C'est prévu à 25 (v) dans les pouvoirs du CA "entériner toutes dépenses ou aides financières au bénéfice d'une organisation, personne, comité ou autre. Cela en conformité avec le Règlement des dons et subventions de l'A.G.E.D. de l'annexe L des présents règlements;"

Michaël Godin demande la question préliminaire

Mathieu Saadé appuie

Dounya El Jabiri demande le vote à la proposition de Michael Godin

Abstentions : 2

Pour : 7

Contre : 1

La proposition a été adoptée à la majorité

15. Varia

Chandail exec

Photo exec

16. Fermeture de la séance

La séance est levée à 17:49.